Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2016 : Métropole, juin 2016

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2016 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (8 points)

Question 1 : repères (3 points)

De gauche à droite sur la frise : l'Édit de Nantes, 1598, signé par Henri IV. Il accorde la liberté de culte et des droits aux protestants. Vient ensuite la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789 (26 août). Puis les Lois Ferry, 1881-1882, qui rendent l'école primaire publique gratuite, obligatoire et laïque. Enfin, le droit de vote des femmes, 1944. Il vient de l'ordonnance du 21 avril 1944 du gouvernement provisoire du général de Gaulle. On l'a appliquée pour la première fois aux élections municipales d'avril 1945. Chaque repère bien placé et bien daté vaut 0,5 point, soit 2 points, et l'explication d'un repère 1 point.

Explication d'un repère (au choix). Exemple : les Lois Ferry. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, fait voter en 1881-1882 des lois. Elles rendent l'école primaire gratuite (1881), puis obligatoire et laïque (1882). Elles concernent les filles et les garçons de 6 à 13 ans. L'objectif est de former des citoyens et de donner à tous une instruction, en séparant l'école de l'Église. Autre exemple : l'Édit de Nantes, signé en 1598 par Henri IV pour mettre fin aux guerres de Religion. Il accorde aux protestants la liberté de conscience et, sous conditions, la liberté de culte. Louis XIV le révoque en 1685.

Question 2 : développement construit (5 points)

Texte modèle.

La guerre froide oppose, après 1945, les deux superpuissances. Les États-Unis sont à la tête du bloc de l'Ouest, et l'URSS à la tête du bloc de l'Est. Berlin est l'un des principaux lieux de cet affrontement. Comment la crise de Berlin illustre-t-elle la guerre froide ?

Du blocus au mur de Berlin

Après la défaite de l'Allemagne en 1945, le pays est divisé en quatre zones d'occupation (américaine, britannique, française et soviétique). Berlin, capitale située au cœur de la zone soviétique, est elle aussi divisée en quatre secteurs. Avec le début de la guerre froide, les désaccords grandissent. En juin 1948, les Occidentaux créent une monnaie commune dans leurs zones. Alors, Staline réplique en bloquant tous les accès terrestres à Berlin-Ouest, du 24 juin 1948 au 12 mai 1949. Les Américains et leurs alliés organisent un gigantesque pont aérien

pour ravitailler les Berlinois : l'URSS doit céder.

En 1949, l'Allemagne se divise en deux États. À l'Ouest, la République fédérale d'Allemagne (RFA) est capitaliste. À l'Est, la République démocratique allemande (RDA) est communiste. Berlin reste donc divisée. Ensuite, entre 1949 et 1961, des millions d'Allemands de l'Est fuient vers l'Ouest par Berlin. Pour arrêter cet exode, la RDA construit un mur dans la nuit du 12 au 13 août 1961. Il sépare les deux parties de la ville. Ainsi, le mur de Berlin devient le symbole de la division du monde en deux blocs et de la guerre froide. Enfin, il tombe le 9 novembre 1989, annonçant la fin de la guerre froide et la réunification de l'Allemagne, en 1990.

La crise de Berlin est donc un exemple de la guerre froide. C'est une confrontation entre les blocs, sans guerre directe, avec blocus, pont aérien et mur. Le correcteur attend un récit chronologique daté (1948-1949, 1961, 1989). Il attend aussi les acteurs (États-Unis, URSS, RFA, RDA) et le lien explicite avec la guerre froide.

II – Travail sur document (5 points)

Question 1

Le 1er février 1944, l'Allemagne occupe la France depuis juin 1940. Elle occupe aussi la zone sud depuis novembre 1942. De plus, le gouvernement de Vichy du maréchal Pétain collabore avec l'occupant. La Résistance s'est développée (mouvements, maquis, francs-tireurs) et la libération approche. Les Alliés avancent en Italie, et le débarquement en Normandie aura lieu quelques mois plus tard.

Question 2

Le document s'adresse aux jeunes filles, aux étudiantes et aux lycéennes de l'Université. Phrases au choix : « Étudiantes, lycéennes, vous devez apporter une aide efficace dans la lutte contre l'Allemagne ». Autre phrase : « C'est à vous jeunes filles d'apporter l'appui matériel et moral aux combattants de la libération ». Dernière phrase : « Levez-vous en masse jeunes filles de l'Université ».

Question 3

Deux motivations à entourer. Première motivation : « animés d'un sentiment national et décidés à combattre pour la libération de la France » (patriotisme, refus de l'occupation). Autre motivation : « défendre la culture française contre l'abêtissement que l'hitlérien voudrait imposer ». C'est la défense de la culture et du droit des femmes à étudier. C'est aussi le refus de l'idéal de la « femme au foyer ». On accepte aussi : « lutte décisive », « fin prochaine de l'asservissement de notre pays ».

Question 4

Deux formes d'action au choix. Les francs-tireurs : ce sont des résistants armés. Ils commettent des sabotages (voies ferrées, usines, lignes électriques) et des attentats contre l'occupant et ses soutiens. Cela gêne ses « trafics » et rend l'occupation « de plus en plus dangereuse ». Le maquis : des résistants et des réfractaires se cachent dans des zones isolées (montagnes, forêts). Ce sont notamment ceux qui refusent le Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Ils y organisent la lutte armée. Il faut donc les ravitailler et les soigner, d'où l'appui matériel et moral réclamé aux jeunes filles. On peut aussi citer l'aide aux combattants (soutien

logistique, hébergement, vêtements, nourriture).

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (6 points)

Question 1 : repères (3 points)

Sur la carte, on nomme deux massifs montagneux au choix parmi les zones grisées. Ce sont les Alpes (à l'est) et le Massif central (au centre). Il y a aussi les Pyrénées (au sud-ouest, à la frontière avec l'Espagne), les Vosges ou le Jura (à l'est). Pour les fleuves, on en nomme deux au choix : la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône. Le Rhin est à la frontière, à l'est.

On localise la façade méditerranéenne, du golfe du Lion à la Côte d'Azur. Pour la représenter, on trace un trait épais bleu ou une bande le long de la côte sud. Puis on reporte le même figuré dans la légende. On complète la légende : l'aplat gris représente les massifs montagneux (reliefs). Barème : 0,5 point par massif, 0,5 point par fleuve, 0,5 point pour la façade, 0,5 point pour la légende.

Question 2 : photographies (3 points)

A, Magny-le-Hongre (commune du Bassin parisien) : photographie aérienne de lotissements de maisons individuelles avec jardins, entourés de champs. C'est la couronne périurbaine. B, Lyon : vue du centre ancien, avec immeubles denses, quais et fleuve, bâtiments anciens : c'est la ville centre. C, La Courneuve (commune près de Paris) : barres et tours d'immeubles collectifs : c'est la banlieue. Un point par association correcte.

II – Travail sur document (7 points)

Question 1

Sur la carte, on entoure et on nomme deux DROM parmi les losanges noirs. Il y a la Guadeloupe et la Martinique (mer des Caraïbes), la Guyane (Amérique du Sud). Il y a aussi La Réunion (océan Indien) et Mayotte (océan Indien, au nord de Madagascar).

Question 2

Deux formes de présence française dans le monde, à relever dans la légende. Première forme : une présence diplomatique (États où la France dispose d'une ambassade, la grande majorité). Autre forme : une présence militaire permanente (par exemple au Sénégal, au Gabon, à Djibouti, aux Émirats arabes unis). On peut citer aussi la présence de territoires ultramarins (DROM) et celle de nombreux Français établis à l'étranger.

Question 3

Les Français de l'étranger sont les plus nombreux dans deux aires régionales. La première est l'Europe (50,7 %, 790 000 personnes). La seconde est l'Amérique du Nord (12,7 %, 205 000 personnes).

Question 4

Le rayonnement de la France se manifeste de plusieurs façons, que l'on illustre avec des

exemples du document et ses connaissances. Voici des exemples. Le rayonnement diplomatique et politique : des ambassades dans presque tous les États du monde. La France a aussi un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Le rayonnement militaire : présence permanente au Sénégal, au Gabon, à Djibouti, interventions extérieures. Il y a aussi la présence des Français à l'étranger : plus d'un million et demi de personnes, avec les écoles et lycées français.

Le rayonnement culturel passe par la langue française et la francophonie et l'Alliance française. Il passe aussi par le cinéma (festival de Cannes), la gastronomie, la mode et les musées. Le rayonnement économique repose sur de grandes firmes transnationales comme Total, Airbus ou L'Oréal. Enfin, l'étendue de l'espace maritime de la France, grâce à ses territoires d'outre-mer, est la deuxième du monde. Il faut au moins deux exemples précis, dont un tiré de la carte.

Troisième partie : Enseignement moral et civique (10 points)

I – Questions (4 points)

Question 1 (1 point)

Deux symboles de la République sur le timbre : Marianne (le visage de femme coiffée d'un bonnet). Autre symbole : la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Dernier symbole : les lettres RF (République française). Deux au choix.

Question 2 (1 point)

Deux droits du citoyen européen au choix : circuler, séjourner, travailler et étudier librement dans les États de l'Union européenne. On peut aussi voter et se présenter aux élections européennes et aux élections municipales. On le fait dans le pays de l'Union où l'on réside. Citons encore la protection diplomatique et consulaire d'un autre État de l'Union dans un pays hors de l'Union. Enfin, on peut adresser une pétition au Parlement européen.

Question 3 (2 points)

Deux caractéristiques d'un État démocratique : des élections libres, au suffrage universel et à bulletin secret, désignent les dirigeants. Plusieurs partis politiques s'expriment, c'est le pluralisme. On sépare les pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire). Enfin, une Constitution garantit les libertés fondamentales (expression, réunion, culte) et l'égalité devant la loi.

II – Travail sur document (6 points)

Question 1

L'affiche porte plusieurs éléments qui montrent sa source officielle. On y voit les logos du ministère et la mention de l'adresse du site gouvernemental « www.service-civique.gouv.fr ». Pour le texte, l'adresse est « service-public.gouv.fr ». Un seul élément suffit.

Question 2

L'affiche s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (« Vous avez entre 16 et 25 ans »). Ils peuvent s'engager comme volontaires.

Question 3

La mission est « reconstruire avec les populations sinistrées ». Le volontaire du Service Civique aide à reconstruire des habitations dans une région dévastée par une catastrophe. C'est une mission humanitaire, avec les habitants. La photographie d'une maison en ruine et de volontaires avec des outils l'illustre. Cette mission est indemnisée. Le texte précise que l'engagement renforce la cohésion nationale et la mixité sociale. Il le fait par des actions éducatives, environnementales, humanitaires ou sportives.

Question 4

La valeur illustrée est la solidarité (« Une société plus solidaire n'attend que vous »). Elle correspond à la fraternité, valeur de la devise de la République.

Question 5

Deux raisons au choix : vouloir aider les autres et se rendre utile à la société (solidarité). On peut aussi vouloir acquérir une expérience, des compétences et un sens des responsabilités. Autre raison : découvrir un domaine ou un métier avant de choisir son orientation. On peut aussi vivre une expérience de mixité sociale, de rencontre et de voyage. Enfin, on peut défendre des valeurs (citoyenneté, humanitaire, environnement). Chaque raison expliquée en une phrase rapporte 1 point.

Conseils pour le jour J

- Le sujet se remplit directement : parcourez les 13 pages avant de commencer pour ne pas oublier de question.
- Pour la frise, apprenez les repères du programme (1598, 1789, 1881-1882, 1944) avec une phrase d'explication pour chacun.
- Pour un développement construit, annoncez le contexte, racontez dans l'ordre avec des dates, puis concluez.
- Sur la carte, nommez les lieux de façon lisible. Complétez toute la légende, y compris les figurés que vous choisissez.
- Quand la question dit « expliquez à l'aide de vos connaissances », ajoutez à la citation un exemple appris en cours.